

Management des organisations, spécialité Métiers de la comptabilité : gestion de portefeuille clients d'experts comptable

RNCP22991 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1206, M1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle « Gestion de portefeuille clients d'experts-comptables » pourra :
Définir ou mettre en oeuvre les méthodes et procédures en matière de contrôle comptable, veiller à leur application et proposer des améliorations

Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'audit annuel d'une structure ou déterminer et superviser les missions d'audit
Préparer les éléments nécessaires à un audit, les transmettre au commissaire aux comptes, au contrôleur de gestion, ... ou les analyser

Contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures

Identifier et révéler les irrégularités ou les inexactitudes repérées lors d'enquêtes ou de vérifications

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Il devra avoir acquis des compétences de base dans les cinq domaines professionnels suivants :

- production des comptes annuels
- vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation
- production des déclarations sociales
- production des déclarations fiscales
- conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.
- Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite, orale, en français et, pour des messages simples, en anglais.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la licence professionnelle « Gestion de portefeuille clients d'experts-comptables » exercera

ses fonctions dans un cabinet d'expertise comptable ou une association de gestion et de comptabilité (AGC) afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptables, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

Cabinets d'expertise comptable et AGC

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'un portefeuille de clients avec possibilité d'évolution vers des fonctions de chef de mission.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- le directeur national des formations ou son représentant,
- le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant,
- le responsable pédagogique du titre,
- deux enseignants responsables,
- deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,
- deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14734

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22991/>